

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2714(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Amendements aux règlements sur les véhicules adoptés dans le contexte de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies	
Complétant <a href="#">2018/0145(COD)</a>	
Sujet	
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité	
3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis	
3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>IMCO</b> <a href="#">Marché intérieur et protection des consommateurs</a>		

Evénements clés			
08/06/2022	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2022)03610</a>	
08/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
22/06/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/07/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
17/08/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2714(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	IMCO/9/09249

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2022)03610</a>	08/06/2022	EC

